



UNIVERSITÉ  
**BISHOP'S**  
UNIVERSITY

[www.ubishops.ca](http://www.ubishops.ca)

Mémoire à la Commission  
parlementaire sur la qualité,  
l'accessibilité et le financement  
des universités

Université Bishop's  
Février 2004

## **I n t r o d u c t i o n**

L'Université Bishop's remercie le ministre de l'Éducation et les membres de cette commission parlementaire de l'intérêt qu'ils porteront à notre mémoire sur l'avenir des universités québécoises. Nous partageons le point de vue exprimé dans le document de consultation selon lequel les universités du Québec obtiennent à l'heure actuelle des résultats satisfaisants dans de nombreux domaines, mais que la situation reste fragile. La grande priorité qui doit ressortir de cette commission est le financement adéquat des universités québécoises. Il nous faut trouver les moyens qui nous permettront de pallier le sous-financement dont les universités du Québec sont victimes par rapport à leurs homologues canadiennes.

Si toutes ont des besoins, chaque université réalise sa mission dans un contexte particulier et possède une histoire spécifique. Chaque université est le fruit d'une évolution complexe liée à des facteurs sociaux, économiques, politiques et culturels. Cette diversité doit être prise en considération si l'on veut définir des politiques et des stratégies d'appui efficaces et équitables.

En sa qualité de petite université de langue anglaise en région, l'Université Bishop's possède des caractéristiques uniques et présente des besoins particuliers. Bishop's est l'une des plus anciennes universités du Québec. Depuis 1843, sa mission est de donner à ses étudiantes et étudiants une solide formation générale. Grâce à plus de cent professeurs réguliers à temps complet et une soixantaine de professeurs à temps partiel, l'Université offre des programmes à environ 2 100 étudiantes et étudiants dans les disciplines des arts et des lettres, de l'administration, de l'éducation, des sciences humaines et sociales, et des mathématiques et sciences naturelles. Depuis plus de cent soixante ans, Bishop's forme des citoyens cultivés, bien préparés pour le monde du travail et pour une participation active au sein de la société. Nous offrons un milieu idéal pour promouvoir une éducation de type '*liberal arts*' : communication, résolution de problèmes, travail d'équipe, créativité, interdisciplinarité des enseignements et de la recherche, quête de l'excellence et réalisation du plein potentiel de chacun. Cette formule, qui invite les étudiantes et les étudiants à se donner une formation générale en plus d'une formation disciplinaire, nous distingue. Bishop's offre aussi un environnement propice à l'appartenance communautaire et à l'épanouissement des qualités qui en sont le corrélat : coopération, loyauté, engagement et fierté.

Bien que cette commission parlementaire abordera une multitude de sujets, nous avons orienté notre réflexion et nos recommandations sur les questions qui nous touchent plus spécifiquement.

### **1. Les enjeux de la qualité**

#### **1.1 Le taux de réussite**

À l'Université Bishop's, nous avons déjà pris un nombre de mesures pour mieux accompagner les étudiantes et les étudiants au moment de leur entrée à l'université et tout au long de leur parcours. Ainsi, nous fournissons l'aide de conseillers, nous organisons des sessions pratiques d'orientation à la vie universitaire obligatoires pour les nouveaux étudiants et nous assurons un encadrement académique soutenu. La taille de notre université nous permet de suivre efficacement les progrès de nos étudiantes et étudiants. Notre taux de réussite après six ans d'études est légèrement supérieur à

celui de la moyenne du Québec; il s'établit à 74,1 % pour la cohorte qui a fait son entrée à l'université en 1997.

Il faut noter, cependant, que toute politique destinée à augmenter progressivement les taux de réussite comporte des risques, notamment la réduction de l'accessibilité par des pratiques sévères d'admission et la baisse de la qualité des programmes par des pratiques complaisantes d'évaluation. Les politiques d'admission et les pratiques des universités en matière d'évaluation des étudiantes et des étudiants ne doivent pas être guidées par la nécessité d'atteindre un taux de réussite prédéterminé. Plusieurs éléments influencent la réussite universitaire et des études longitudinales rigoureuses s'imposent pour mieux les cerner. Il faudrait certainement étudier comment d'autres juridictions ont abordé cette question.

### **1.2 La recherche à Bishop's**

L'Université Bishop's reconnaît depuis toujours l'importance et la valeur de la recherche non subventionnée. Nos professeurs de sciences humaines, de sciences sociales, et d'administration sont actifs en recherche comme en témoignent leurs nombreuses publications.

Nous étions cependant peu présents dans l'univers de la recherche subventionnée. Il y a maintenant quatre ans, nous avons adopté un plan et des stratégies pour améliorer notre performance en recherche subventionnée, conscients des attentes de nos nouveaux professeurs et de l'importance de prendre place sur le nouvel échiquier qui s'installait. Nous obtenons désormais plus de 500 000 \$ de subventions par année, comparativement à 130 000 \$ il y a cinq ans.

De plus, le volume des activités de recherche en partenariat avec d'autres universités québécoises et canadiennes s'est accru. Nous avons conclu de nouvelles collaborations de recherche qui témoignent de notre capacité à intensifier nos activités de recherche et qui contribuent au développement général de notre région. Parmi ces collaborations figurent des collaborations particulières avec l'Université de Sherbrooke :

- la création d'une grappe de calcul haute performance pour la recherche en astrophysique théorique (et le MIT);
- la création de la Chaire de recherche Maurice-Auslander en théorie des représentations des algèbres ;
- la création de SiXtron Advanced Materials Inc., une société dérivée qui exploite un ensemble de technologies brevetées qui mèneront à des applications dans le domaine de l'énergie solaire, des fibres optiques et des puces en silicone.

Les tendances actuelles dans le financement de la recherche risquent cependant de nuire à la capacité des petites universités d'accomplir leur double mission d'enseignement et de recherche. Ainsi, l'importance accordée aux travaux de recherche au sein de larges équipes, les charges d'enseignement allégées, la nécessité de fournir des fonds de contrepartie et l'importance attribuée à l'innovation technologique et à la commercialisation constituent des défis pour lesquels nous avons besoin d'appui. Nous souhaiterions que les décideurs tiennent compte des difficultés particulières des petites universités à obtenir des fonds, à dégager convenablement les membres de leur corps enseignant d'un certain nombre de leurs obligations, et à se doter d'infrastructures appropriées.

Le soutien financier des organismes subventionnaires du Québec, à savoir le Fonds de la recherche en santé du Québec, le Fonds québécois de recherche sur la société et la culture, le Fonds québécois de la recherche sur la nature et les technologies est essentiel à notre développement. Il nous faut aussi bénéficier de ressources financières accrues au chapitre des coûts indirects de la recherche.

### **Recommandation 1**

**Nous recommandons que :**

- **la recherche dans les petites universités bénéficie d'un soutien spécifique, au plan des coûts tant directs et qu'indirects.**

## **2. Les enjeux de l'accessibilité**

### **2.1 Les bourses d'excellence à Bishop's**

Tout étudiant apte devrait pouvoir faire des études universitaires de grande qualité, comparables à la meilleure formation offerte ailleurs en Amérique du Nord et de par le monde. Notre programme de bourses témoigne de notre engagement à cet égard. Nous avons fait de l'aide aux étudiantes et étudiants la grande priorité de notre dernière campagne de souscription. Aujourd'hui, la Fondation de l'Université Bishop's investit près de 1 M\$ par année dans son programme de bourses. Nous offrons des bourses d'admission d'une valeur variant entre 1 000 \$ et 4 000 \$ à tout étudiant présentant un excellent dossier académique. En 2002-2003, 173 nouveaux étudiants (soit près de 30 % de notre effectif de première année) étaient titulaires d'une bourse. De plus, les étudiantes et les étudiants qui n'ont pas de bourse à l'entrée, mais qui ont des notes supérieures à la moyenne se voient offrir une bourse en deuxième ou en troisième année. Notons que le taux de réussite des études pour les récipiendaires de bourses d'excellence inscrits pour une première fois en 1997 est de 92 %.

### **2.2. Les droits de scolarité et l'aide financière**

Le gouvernement doit continuer à jouer un rôle important dans la réglementation des droits de scolarité pour les étudiantes et les étudiants inscrits dans les universités du Québec. Il est cependant essentiel d'ouvrir le débat sur la contribution des étudiants à la qualité de l'activité universitaire.

À l'Université Bishop's, nous proposons le dégel des droits de scolarité. Ceux-ci devraient évoluer en fonction de l'indice de prix à la consommation (IPC). Nous croyons, par ailleurs, qu'une politique d'augmentation des droits de scolarité en lien avec l'IPC devrait s'appliquer à l'ensemble des étudiants canadiens qu'ils résident ou non au Québec. Dans les deux cas, les droits de scolarité devraient augmenter au rythme de l'IPC, sans toutefois le dépasser.

Dans le cas des étudiants du Québec, il est difficile de comprendre pourquoi les droits de scolarité devraient représenter un investissement personnel moindre au fil des ans. En considérant les droits de scolarité en dollars constants, le coût des études demeurerait équitable d'une cohorte d'étudiants à l'autre.

Les droits de scolarité payés par les étudiants canadiens non-résidents du Québec s'élèvent à 4 175 \$ cette année en comparaison à 1 668\$ pour le résident du Québec. Depuis plusieurs années, les droits de scolarité des étudiants canadiens non-résidents du Québec suivent l'évolution de la moyenne

canadienne. Dorénavant, les deux groupes devraient voir évoluer leurs droits de scolarité au même rythme, soit celui de l'IPC.

De plus, le gouvernement devrait s'engager à fournir une subvention de contrepartie en lien avec l'augmentation des droits de scolarité chaque année et ce, en plus des augmentations normales des budgets.

Les droits de scolarité au premier cycle ne devraient cependant pas varier en fonction du programme. Du fait de la nature des programmes proposés par l'Université Bishop's, les étudiants sont amenés à suivre des cours dans différentes disciplines, si bien qu'une politique de droits de scolarité différentiels serait très onéreuse à mettre en place. Une telle politique risque, par ailleurs, d'inciter les étudiants à choisir leurs cours en fonction de raisons pécuniaires plutôt qu'en rapport avec leurs intérêts et leurs besoins. À l'Université Bishop's, une politique de droits de scolarité différentiels selon les programmes serait en contradiction avec notre mission.

## **Recommandation 2**

**Nous recommandons :**

- **le dégel des droits de scolarité pour les résidents du Québec et leur augmentation en lien avec l'IPC ;**
- **la modification de la politique actuelle des droits de scolarité des étudiants canadiens non-résidents et l'augmentation des droits de scolarité de ces étudiants en lien avec l'IPC ;**
- **la création d'une subvention de contrepartie qui vient chaque année, en plus des augmentations normales, ajouter aux budgets des universités une somme équivalente à ce qui est généré par l'augmentation des droits de scolarité jusqu'à ce que nous ayons comblé l'écart avec les budgets des universités ailleurs au Canada.**

### **2.3 Les frais afférents**

Nous croyons qu'il serait périlleux pour le gouvernement de réglementer directement les frais afférents, en particulier les coûts des services aux étudiants. Ses coûts sont rattachés à des services qui varient beaucoup d'une université à l'autre. L'Université Bishop's est fière de se classer première au pays en ce qui concerne son engagement envers les services aux étudiants. La qualité de nos services aux étudiants fait aussi partie intégrale de notre approche. Il est certain que nos étudiants font une contribution plus grande qu'ailleurs, mais ils reçoivent en contrepartie plus de services qu'ailleurs. Depuis des années maintenant, nous gérons ces budgets en étroite collaboration avec les étudiants et nous souhaitons pouvoir poursuivre dans cette direction.

### **2.4. L'aide financière**

Nous pensons que les prêts consentis aux étudiantes et aux étudiants devraient leur permettre de mener leurs études universitaires à terme et que les modalités de remboursement devraient être fonction du revenu qu'ils gagnent après l'obtention de leur diplôme. Nous appuyons donc tous les mécanismes qui tiennent compte de la situation financière des récents diplômés.

## **3. Les enjeux du financement**

Nous désirons rappeler les conclusions des travaux menés conjointement par le ministère de l'Éducation et la CRÉPUQ qui démontrent qu'il y a un écart de 375 M\$ dans le financement des universités du Québec par rapport aux universités ailleurs au Canada. La grande priorité doit être de combler cet écart.

Le sous-financement a des effets négatifs sur l'ensemble de nos activités : l'enseignement, la recherche, le soutien académique, le soutien administratif et les immobilisations. Dans ce qui suit, nous présentons quelques recommandations susceptibles de remédier à nos difficultés financières grandissantes.

### **3.1 Bishop's : une petite université en région**

Bishop's est une petite université située dans la nouvelle ville de Sherbrooke. Elle a besoin d'un soutien adéquat, identique à celui dont bénéficient les autres petites universités en région. Notre capacité d'attirer et de retenir de nouveaux professeurs, de recruter d'excellents étudiants, de développer la recherche et d'offrir des programmes de qualité en dépend. En nous basant sur les règles actuelles de financement, nous estimons à 2 M\$ la somme qui nous reviendrait si nous étions considérés sur le même pied que les autres petites universités en région. Nous estimons donc qu'il devrait y avoir un ajustement immédiat et récurrent.

Nous pourrions ainsi porter à 120 notre effectif de professeurs réguliers, un objectif qui avait déjà été fixé dans le cadre du contrat de performance, mais que nous n'avons pas pu atteindre, faute de moyens. Il nous faut des ressources financières supplémentaires pour la bibliothèque, pour la recherche, pour la mise en place de partenariats régionaux en valorisation de la recherche et pour effectuer des améliorations urgentes au Bureau du registraire et au Service des finances. Il nous faut aussi assurer le maintien de nos édifices et planifier la construction de nouveaux locaux.

Nous cherchons à l'heure actuelle des fonds (4 M\$) pour les rénovations depuis longtemps nécessaires du pavillon Divinity (édifice patrimonial) et du Théâtre Centennial, et nous estimons que 14 M\$ supplémentaires seront nécessaires pour mettre aux normes actuelles les autres édifices et installations matérielles de l'Université.

De plus, nous avons récemment développé des programmes conjoints avec l'Université de Sherbrooke en imagerie et en génie/arts libéraux et nous avons signé des ententes avec les CÉGEPs de Sherbrooke et de Granby dans le cadre du baccalauréat en administration. Nous participons en outre aux projets du Pôle universitaire de Sherbrooke, qui regroupe tous les établissements d'enseignement supérieur et de recherche de la région. Nous annoncerons d'ailleurs bientôt l'impact économique extraordinaire que ces établissements ont dans notre région.

L'Université Bishop's contribue au développement économique, social et culturel de l'Estrie. Nous sommes parmi les plus importants employeurs de la région et nous y attirons des centaines d'étudiantes et d'étudiants qui y vivent et qui injectent des sommes considérables dans l'économie. Nos installations culturelles servent aussi à l'ensemble de la population régionale.

### **Recommandation 3**

**Nous recommandons que :**

- **L'Université Bishop's bénéficie d'un financement semblable à celui que reçoivent les autres petites universités en région.**

### **3.2 Le partage des droits de scolarité**

Les étudiants étrangers:

En 2003-2004, les étudiants étrangers verseront entre 9 500 \$ et 10 500 \$ de droits de scolarité pour un programme de premier cycle de 30 crédits. Les universités ne sont toutefois autorisées qu'à garder une petite partie de ces droits, soit 1 668 \$. Environ 6 000 \$ leur reviennent ensuite sous forme de subvention. Un montant de 2 500 \$ en moyenne par étudiant étranger est donc conservé par le ministère de l'Éducation. L'Université Bishop's voudrait pouvoir conserver l'intégralité des droits de scolarité acquittés par les étudiants étrangers.

Les étudiants canadiens non-résidents :

Pour l'heure, les étudiants canadiens non-résidents du Québec paient des droits de scolarité de 4 175 \$ pour un programme de premier cycle de 30 crédits. De cette somme, nous ne conservons que 1 668 \$, soit l'équivalent de ce que verse l'étudiant résident du Québec. La différence est remise au gouvernement. L'Université Bishop's demande que le gouvernement nous autorise à conserver une plus grande partie de ce montant forfaitaire. Rappelons que la présence de ces étudiants à Sherbrooke contribue de façon importante à l'activité économique régionale.

#### **Recommandation 4**

**Nous recommandons que :**

- **les universités conservent l'intégralité des droits de scolarité payés par les étudiants étrangers inscrits à un programme d'étude de premier cycle ;**
- **les universités conservent une plus grande partie du montant forfaitaire remis au gouvernement dans le cas des étudiants canadiens hors Québec inscrits à un programme d'étude de premier cycle.**

### **3.3 Le financement des étudiants participant à des échanges**

Le ministère a clairement exprimé sa volonté de ne plus financer les étudiants étrangers qui viennent au Québec par le biais de programmes d'échange. Il a établi qu'il financerait plutôt les étudiants du Québec qui vont ailleurs. Nous comprenons l'importance de maintenir un équilibre entre les étudiants qui viennent au Québec et les étudiants du Québec qui vont ailleurs. Cette politique a cependant un effet très négatif chez nous. Déjà à Bishop's, nous avons dû refuser des étudiants étrangers qui souhaitaient participer à un programme d'échange. En limitant le nombre d'étudiants étrangers que nous accueillons, nous croyons, qu'à moyen terme, les universités des autres pays cesseront de voir en nous un partenaire de l'internationalisation. Nous demandons que l'effet de cette politique générale sur l'internationalisation des universités québécoises soit étudié.

De plus, nous demandons au ministère de rendre admissible tout étudiant inscrit dans une université québécoise qui souhaite participer à un programme d'échange, qu'il soit résident ou non du Québec. À l'heure actuelle, nous sommes dans la situation inacceptable sur le plan académique de devoir encourager les étudiants résidents du Québec à participer à un programme d'échange, mais de devoir décourager l'étudiant inscrit chez nous mais non-résident du Québec puisque sa participation à un programme d'échange nous nuit sur le plan financier.

### **Recommandation 5**

**Nous recommandons que :**

- **tout étudiant inscrit dans une université québécoise qui participe à un programme d'échange soit admissible au financement.**

#### **3.4 La philanthropie**

Il est dans notre intérêt collectif de contribuer à l'essor d'une culture philanthropique au Québec. La subvention de contrepartie, actuellement inscrite aux règles budgétaires, représente un bon départ et elle devrait être maintenue. Toute nouvelle mesure, comme des allègements fiscaux que le gouvernement pourrait mettre en place pour stimuler les dons philanthropiques des particuliers et des entreprises, sera la bienvenue. Il est clair que le secteur privé peut contribuer de façon significative au développement des universités. Notre Fondation verse chaque année des sommes importantes à l'Université et subventionne le programme de bourses, les activités d'enrichissement destinées aux étudiants, les travaux que mènent nos chercheurs, l'acquisition de ressources documentaires pour les bibliothèques et les activités culturelles sur le campus. Sa contribution s'est établie à 1,6 M\$ en 2003-2004. Il y a cependant place à une amélioration du rôle du secteur privé dans le soutien aux universités.

### **Recommandation 6**

**Nous recommandons que :**

- **la subvention de contrepartie liée à l'activité philanthropique soit maintenue ;**
- **l'essor d'une culture de philanthropie autour des universités québécoises soit favorisé.**

#### **3.5 Règlements applicables aux régimes de retraite**

Bien qu'elle ne soit pas directement liée au débat sur la qualité, l'accessibilité et le financement des universités, une autre question se pose depuis quelques mois qui risque de peser lourdement sur certaines universités, dont la nôtre. Les universités gèrent leurs propres régimes de retraite, qui font face à des difficultés depuis quelques années. Certains régimes risquent donc d'afficher un déficit actuariel important dans les années à venir. À l'heure actuelle, les régimes de retraite des universités sont soumis au test de solvabilité, une situation unique dans le secteur public pour des établissements dont la pérennité n'est pas en cause.

### **Recommandation 7**

**Nous recommandons que :**

- **les régimes de retraite des universités soient exemptés du test de solvabilité, comme le sont les régimes de retraite du secteur public.**

#### **3.6 Reddition de compte et planification financière sur trois ans**

Nous sommes favorables à l'instauration de critères de transparence et d'imputabilité pour les universités du Québec, qui ont déjà, à notre avis, adopté des méthodes très efficaces à cet égard. Si d'autres mécanismes s'imposent, nous les appuierons dans la mesure où ils n'alourdiront pas les tâches administratives.

L'Université Bishop's croit qu'il est essentiel que le gouvernement fixe les règles budgétaires sur un horizon de trois ans. Ces dernières années, nous n'avons su quel était le montant des enveloppes qui nous étaient attribuées que plusieurs mois après la clôture de l'exercice financier. Cette situation empêche toute gestion financière raisonnable, nuit à l'adoption de procédures budgétaires adéquates et à la planification à long terme des programmes et du recrutement de professeurs.

Cette planification triennale devrait porter tant sur le budget d'opération que sur les investissements en immobilisations.

### **Recommandation 8**

**Nous recommandons que :**

- **les règles budgétaires des budgets d'opération soient fixées de façon triennale et que des budgets triennaux d'investissements en immobilisations soient confirmés aux universités.**

### **C o n c l u s i o n**

L'Université Bishop's souhaite que cette commission parlementaire serve à régler la question du sous-financement des universités québécoises. Nous souhaitons avoir les ressources qui nous permettront de contribuer au développement d'une société juste, équitable et performante et d'ainsi assurer une grande qualité de vie dans toutes les régions du Québec.

## **Sommaire des recommandations de l'Université Bishop's**

1. Nous recommandons que la recherche dans les petites universités bénéficie d'un soutien spécifique, au plan des coûts tant directs et qu'indirects.
2. Nous recommandons :
  - le dégel des droits de scolarité pour les résidents du Québec et leur augmentation en lien avec l'IPC ;
  - la modification de la politique actuelle des droits de scolarité des étudiants canadiens non-résidents et l'augmentation des droits de scolarité de ces étudiants en lien avec l'IPC ;
  - la création d'une subvention de contrepartie qui vient chaque année, en plus des augmentations normales, ajouter aux budgets des universités une somme équivalente à ce qui est généré par l'augmentation des droits de scolarité jusqu'à ce que nous ayons comblé l'écart avec les budgets des universités ailleurs au Canada.
3. Nous recommandons que l'Université Bishop's bénéficie d'un financement semblable à celui que reçoivent les autres petites universités en région.
4. Nous recommandons que :
  - les universités conservent l'intégralité des droits de scolarité payés par les étudiants étrangers inscrits à un programme d'étude de premier cycle ;
  - les universités conservent une plus grande partie du montant forfaitaire remis au gouvernement dans le cas des étudiants canadiens hors Québec inscrits à un programme d'étude de premier cycle.
5. Nous recommandons que tout étudiant inscrit dans une université québécoise qui participe à un programme d'échange soit admissible au financement.
6. Nous recommandons que :
  - la subvention de contrepartie liée à l'activité philanthropique soit maintenue ;
  - l'essor d'une culture de philanthropie autour des universités québécoises soit favorisé.
7. Nous recommandons que les régimes de retraite des universités soient exemptés du test de solvabilité, comme le sont les régimes de retraite du secteur public.
8. Nous recommandons que les règles budgétaires des budgets d'opération soient fixées de façon triennale et que des budgets triennaux d'investissements en immobilisations soient confirmés aux universités.